



## Demande de remboursement d'une indemnisation par l'assureur

-----  
Par AlexandreR

Bonjour,

En vacances à ANNECY en Août 2020, je me suis fait voler mon véhicule.

Suite dépôt de plainte à la police et dossier de demande de prise en charge à mon assureur, celui-ci m'indemnise d'environ 7 000?.

Je reçois ce matin un recommandé de mon assureur m'indiquant que le véhicule a été retrouvé en Novembre 2022 (soit plus de 2 ans après le sinistre), dans la même rue (mais pas au même numéro qu'indiqué dans ma plainte) et sans signe d'effraction d'après uen nouvelle expertise par leurs soins.

Il m'est donc demandé de rembourser la quasi-totalité de l'indemnisation.

Est-ce légal? Quels sont mes recours?

Je vous remercie pour vos réponses,

Bonne fin de journée,

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Avez-vous manifesté votre intention de récupérer le véhicule ? L'assureur a-t-il demandé à en acquérir la propriété ?

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2692]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2692[ur]

-----  
Par AlexandreR

Bonsoir,

Lors de l'indemnisation, j'ai cédé la propriété du véhicule à l'assurance, je n'ai pas demandé à en récupérer la propriété (j'ai depuis acquis notamment avec l'indemnisation un nouveau véhicule)